

INVITATION

**JEUDI 24 NOVEMBRE 2022**

Accueil à partir de 8H30. Conférence de 8h45 à 9h30.  
Lext Le Mans – 2 rue des Gladiateurs

Autour de la thématique

# CELUI QUI N'EN FAIT PAS UN USAGE SÉRIEUR, RISQUE DE PERDRE SA MARQUE.

- Le titulaire d'une marque qui n'en fait pas un usage sérieux encourt la déchéance de sa marque. Mais qu'est-ce qu'un usage sérieux ? Quelles sont les parades ? Comment bien gérer son portefeuille de marques pour éviter un tel écueil ?



PROCHAINS  
**PETITS  
DÉJEUNERS**



INTERVENANTS

Gaëlle Leroy et Caroline Chalmin  
Avocates - Pôle Propriété intellectuelle

**POUR S'INSCRIRE CLIQUER ICI**

Inscription avant le : 18 NOVEMBRE 2022

LEXT Avocats AARPI  
Siret 797 860 293 00027 Tel. +33 (0)1 83 75 80 00

Bureau du Mans :  
2, rue des Gladiateurs 72000 LE MANS

Nous traitons les données collectées via votre inscription pour les besoins de l'organisation du petit déjeuner et pour l'envoi d'une invitation à suivre le petit déjeuner suivant. La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées dans ce cadre sont supprimées au terme du petit déjeuner, après l'envoi de l'invitation pour le petit déjeuner suivant. Conformément aux dispositions du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, ou votre droit d'opposition, en contactant Clément Dupont par téléphone au 0183 75 80 00 ou par e-mail à l'adresse suivante : clement.dupont@lext.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.